

VIENT DE PARAÎTRE



Titre : **Les identités dans l'organisation territoriale de l'État**

Auteurs : sous la direction scientifique de Olivier LECUCQ et Ferdinand MÉLIN-SOUCRAMANIEN

Éditeur : Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie

Éditeur : Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie

Collection : Colloques & Essais, n° 179

Format : 16 x 24 cm ; 240 pages

ISBN : 978-2-37032-389-7

IE2IA
Institut d'Études Ibériques et Ibérico-Américaines



CERCLE
Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'État

UNIVERSITÉ
BORDEAUX



UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR
COLLÈGE SSH
SCIENCE SOCIALES
ET HUMAINES




Résumé

Aboutissement d'un projet de recherche collectif mené sur la base d'un consortium de juristes français, espagnols et italiens et d'une ouverture au regard pluridisciplinaire, le présent ouvrage a pour ambition d'analyser le rôle des identités dans l'organisation territoriale de l'État, en partant du constat que l'État et les collectivités territoriales sont souvent appelés à répondre aux volontés de communautés humaines infra-étatiques de voir leurs traits spécifiques d'ordre identitaire intégrés au cœur des institutions et des politiques publiques. Les identités concernées sont diverses (d'ordre ethnique, autrement dit linguistique, culturelle, historique, religieuse, territoriale, patrimoniale, etc.), et, au fond, ce dont il est question est de savoir si, et dans quelle mesure, il convient de les traduire juridiquement et d'adapter la forme et le contenu de l'organisation politico-administrative de l'État à leur expression.

L'actualité récente illustre parfaitement le phénomène et l'évolution qu'il est susceptible de provoquer. En France, citons, parmi de nombreux exemples, le débat récurrent sur l'avenir de la Corse, de la Nouvelle-Calédonie ou de l'Alsace, la question de l'enseignement des langues régionales (en particulier selon une méthode dite immersive) ou la conservation de certaines traditions locales (comme la corrida). En Espagne et en Italie, songeons, entre autres illustrations topiques, au défi lancé par certaines communautés territoriales pour obtenir une plus grande autonomie (comme en Lombardie ou en Vénétie), voire pour accéder à l'indépendance par sécession (comme il en va du Procès indépendantiste en Catalogne).

Trois types de figures juridiques, aptes à contenir ou à révéler des formes identitaires, ont pu être identifiés (figures élémentaires, figures institutionnelles, figures normatives), et les contributions réunies dans cet ouvrage s'efforcent de les manier pour montrer comment de telles identités sont susceptibles de s'exprimer dans notre droit ou, au contraire, comment elles sont susceptibles d'être bridées. Il s'agit, en somme, d'aider le lecteur à mieux comprendre l'un des enjeux le plus fréquemment rencontré dans les États-nations comportant des groupes humains infra-étatiques – aux caractéristiques et aux aspirations – suffisamment singuliers pour vouloir exprimer, c'est-à-dire vivre, cette singularité par rapport au reste de la population, à savoir la coexistence dans le même ordre étatique de communautés humaines dont l'identité est distincte et revendiquée comme telle.

Actes du colloque organisé les 30 juin et 1^{er} juillet 2022 à Pau au Parlement de Navarre par l'IE2IA (UMR DICE 7318)

ISBN	Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie	Prix TTC
 9 782370 323897	Les identités dans l'organisation territoriale de l'État Olivier LECUCQ et Ferdinand MÉLIN-SOUCRAMANIEN (dir.)	24 €

Cet ouvrage peut être commandé sur le site de la LGDJ
(en cliquant ici)
ainsi que sur les autres sites marchands habituels ou dans les librairies.



Diffusion Lextenso/LGDJ

VIENT DE PARAÎTRE



Titre : **Les identités dans l'organisation territoriale de l'État**

Auteurs : sous la direction scientifique de Olivier LECUCQ et Ferdinand MÉLIN-SOUCRAMANIEN

Éditeur : Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie

Éditeur : Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie

Collection : Colloques & Essais, n° 179

Format : 16 x 24 cm ; 240 pages

ISBN : 978-2-37032-389-7

IE2IA
Institut d'Études Ibériques et Ibero-Américaines



CERCCLE
Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'État

UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE CADOURN

UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE CADOURN

COLLÈGE SSH
SCIENCE SOCIALES
ET HUMAINES

CNRS

UNIVERSITÉ
Nouvelle-Aquitaine

Table des matières

- Introduction - *Olivier LECUCQ*

Partie 1 LA MISE EN PERSPECTIVE DE L'EXPRESSION IDENTITAIRE DANS L'ORGANISATION TERRITORIALE

S/s-partie 1 - Regards juridiques

- Quelques conditions juridiques et politiques de l'autonomie locale. *Regards croisés franco-hispano-italiens* - Renato BALDUZZI
- Pluralité nationale en Espagne. *Le défi de constitutionnaliser la différence* - Marc CARRILLO
- Identités et organisation de l'État, le point de vue français - Michel VERPEAUX

S/s-partie 2 - Regards croisés

- Identité et revendication institutionnelle au Pays Basque - Francis JAURÉGUIBERRY
- La quête identitaire des territoires « froids » - Frédéric TESSON
- L'institutionnalisation du Pays Basque - Eguzki URTEAGA

Partie 2 LA PRISE EN COMPTE DE L'EXPRESSION IDENTITAIRE DANS L'ORGANISATION TERRITORIALE

S/s-partie 1 - Les figures d'expression identitaire

- Penser la constitution territoriale avec Rudolf Smend - Marie-Claire PONTHEOREAU
- L'impact des crises et la durabilité des régions spéciales en Italie - Roberto LOUVIN et Chérie FAVAL
- Les nouveaux partis politiques territoriaux. *Les identités entre centre et périphérie ou le problème de l'« Espagne vide »* - Miryam RODRÍGUEZ-IZQUIERDO SERRANO

S/s-partie 2 - L'expression identitaire dans les outre-mer

- L'institutionnalisation de la représentation identitaire dans les outre-mer - Ferdinand MÉLIN-SOUCRAMANIEN
- Les facultés d'adaptation normative de l'article 73 de la Constitution et l'expression identitaire des DROM - Stéphanie PARASSOURAMANAÏK

Partie 3 LA LIMITE À L'EXPRESSION IDENTITAIRE DANS L'ORGANISATION TERRITORIALE

- L'indivisibilité de la République française est-elle vraiment une limite à l'expression des identités territoriales ? - Pierre BARILLÉ
- Les modèles de Constitution linguistique. *Les exemples français et espagnol, notamment en matière d'enseignement* - Olivier LECUCQ